

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 36 (2009)
Heft: 144

Artikel: FRIP - Lausanne 17 octobre 2009
Autor: Bron, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



FRIP - LAUSANNE 17 OCTOBRE 2009

Marc Bron, Président

**Fédération Romande et Interrégionale des Patoisants (FRIP)
Fédération Internationale des Locuteurs du Francoprovençal, Savoyard
ou Franc-Comtois (FILSF)**

CONSEIL DU SAMEDI 17 OCTOBRE À LAUSANNE

Présents : Marc Bron, Président, Lalliard Odile (Lou Rbiolon, Savoie), Pierre Guex (AVAP Vaud), Maurice Jobin (Jura), Joseph Comba, Placide Meyer (Fribourg), Gisèle Pannatier (FVAP Valais), Ornella De Paoli (FP Piémont), Eric Fluckiger, Christelle Godat (GPSR Neuchâtel).

Invités : Claude Longre (Amis du Francoprovençal en pays Lyonnais), Diégo Lucianaz (CTV Aoste), Willi Holler (Val d'Aoste, Sarre).

Excusés : N. Margot (Vaud), R. Gruffaz (Rbiolon Savoie), A. Bétemps (CEFP Val d'Aoste), J.L. Chaubert, trésorier, M. Tonian (président CTV), G. Seuret (Jura).

1. Préalable : M. Bron présente les invités, qui avaient participé le matin même à Lausanne à une réunion du GIT, le Groupe International de Travail sur le francoprovençal. M. Bron demande s'ils peuvent assister au Conseil : proposition acceptée.

M. Bron signale l'enterrement ce jour de la maman de Nicole Margot, déléguée du canton de Vaud. Une lettre de condoléances à son attention fait le tour de la table et lui sera envoyée.

2. Le PV de l'assemblée générale de Mai 2009 : est adopté à l'unanimité.

3. Bilan de la fête internationale de Bourg St Maurice / Séez et du concours : **M. Bron** exprime sa satisfaction devant le nombre de personnes ayant répondu présent; il souligne l'importance de la délégation suisse et souhaite entendre les réactions de chacun, de façon à toujours améliorer cette fête.

M. Meyer a le redoutable honneur d'ouvrir le feu sur cette belle fête. L'impression générale est très positive. La messe a marqué, c'était un temps fort. Le cortège en ville était excellent. Les gens de sa délégation étaient heureux. Pourtant, c'était une expédition vu l'éloignement; M.Thürler a beaucoup œuvré pour cette fête. Un gros ennui aura pourtant marqué cette fête, un vol dans le car, sur une aire de l'autoroute. Les souvenirs dérobés, objets de famille, des bijoux, ceintures... ont une valeur affective inestimable.

Sur la feuille de pré-inscription, il manquait l'indication du prix, nécessaire. Pour une autre fête, donner au moins la fourchette de prix dès cette première feuille.

M. Comba partage l'avis de M. Meyer; il fait des critiques constructives pour servir à la prochaine fête. Pour lui, le point qui a achoppé, c'est la distribution des Prix du concours. Cela s'était déjà produit à Aoste.

M. Bron pense que la Fédération devrait faire, pour le concours, « une commande » aux organisateurs de la fête, avec un cahier des charges précis. La présence des autorités politiques et des présidents de fédération est incontournable. Entre les mainteneurs et les participants, ce sont près de 100 personnes concernées qu'il faut citer; il est important de les reconnaître, de prendre le temps de montrer leur travail, voire de dire quelques textes et de faire la photo. Pourquoi ne pas en faire une animation dans une salle ?

M. Fluckiger qui a fonctionné comme président du jury interrégional du concours littéraire, formule un certain nombre de critiques au sujet du déroulement de la distribution des prix. Il compare brièvement sur ce point les trois concours qu'il a présidés, à savoir ceux de 2001 (à Saignelégier dans le Jura), de 2005 (à Martigny en Valais) et de 2009. A Saignelégier, la distribution s'était déroulée en début d'après-midi; elle était bien organisée, mais avait pris beaucoup de temps. A Martigny, elle a eu lieu en fin de matinée; elle a été menée très rapidement, mais très efficacement. En outre, un grand tableau était affiché et permettait à chacun de découvrir tranquillement les résultats.



Au centre, Marc Bron. Bourg St Maurice, 13 sept. 2009.

A Bourg Saint Maurice, elle s'est déroulée le dimanche en toute fin de matinée, après de nombreux et longs discours. Beaucoup de gens étaient déjà partis au moment de la distribution des prix, et le public ne pouvait pas découvrir les noms des lauréats après coup, faute d'un tableau où ces derniers auraient pu figurer.

Mme Lalliard a vécu toutes les fêtes depuis Mézières, en 1977, à l'exception d'une. Elle a trouvé une nouveauté à la fête de Bourg, une fête encore plus chaleureuse qu'à l'habitude. De nombreuses personnes s'interpellaient dès l'arrivée, s'attendaient et échangeaient en mélangeant les groupes.

Les chants des diverses régions étaient repris par beaucoup d'autres. On sentait plus encore qu'à l'habitude le rassemblement d'une communauté. De nombreuses présences dès le samedi matin ont participé à cette ambiance. Peut-on envisager un défilé l'après-midi, à 15 h, le dimanche, voire le samedi ? Pour le concours, on doit lui donner une place importante, dans un lieu à part, structurer la présentation et chercher à l'agrémenter (textes dits, projection..., à réfléchir). Elle suggère pour une autre fête d'imprimer la liste des prix et des mainteneurs pour qu'il en reste un témoignage, indépendant des aléas du jour de la distribution. Pour la liaison entre les diverses fêtes, il serait intéressant de constituer un dossier à se transmettre avec les remarques utiles pour ne pas renouveler des erreurs et conserver ce qui a fait ses preuves.

M. Guex a été très heureux de cette fête, surtout des restaurants du samedi et de la veillée du samedi, l'ambiance était remarquable. Très heureux aussi de la messe, il a été étonné du Credo et a trouvé que l'on avait peu fêté St Maurice, le patron du jour. Pour la distribution des prix, il se trouvait à un endroit où la sono passait mal, il n'a rien entendu.

M. Longre en pense du bien en règle générale. Il aurait souhaité un tarif pour enfants et plus de place à la langue. Les fêtes de la langue sont rares, il y avait beaucoup de folklore au détriment de la langue. Pour les chants, les pièces de théâtre, une projection avec les textes et une traduction seraient un plus. Il aurait aimé se familiariser plus avec les différents locuteurs et garder un souvenir linguistique. La tradition orale n'existant plus guère, cela permettrait un stock d'information pour l'adaptation.

Mme Pannatier a bien vécu cette fête, l'accueil était excellent, les repas bons et les rencontres nombreuses, beaucoup de petits cercles échangeaient. Le problème de la fête de la langue est à mettre plus en avant. Le contexte du concours est à revoir.

M. Bron pose la question de placer les discours le samedi, en ouverture de la

fête et, à la distribution des prix, resterait seul le discours du président de la Fédération, important pour donner du poids à la remise des prix.

M. Luciannaz n'a pu tout voir étant donné l'importance de cette rencontre des patoisants. L'entrain lors de la fête était important, on sentait le rapprochement entre les participants. Il serait favorable à un défilé le dimanche après-midi.

Mme De Paoli a une grande habitude des fêtes, elle a trouvé celle-ci très bien organisée.

Aux discours politiques, elle préférerait les discours des présidents de chaque organisation de patoisants. Pour la remise des prix, elle propose un grand panneau avec projection des noms, de mettre le nom dans les sacs de bienvenue et même de l'intégrer dans le programme. Pour les mainteneurs de leur région, il sera fait une fête locale. La FRIP est considérée comme l'organisation la plus importante au niveau du Francoprovençal.

Au sujet des repas, les Piémontais sont rarement contents dès lors qu'ils sont hors de chez eux; elle a dû expliquer les divers mets; c'est bien d'avoir le menu sur les tables. Pour le colloque, il faudrait garder des traces, donc prévoir un enregistrement. Il faudrait aussi enregistrer dans la fête car c'est le lieu de la diversité des patois. Pour le photographe d'Ivréa, le Piémont a acheté tout le CD.

M. Bron évoque les diverses façons de travailler pour désigner les mainteneurs dans chaque fédération. On pourrait travailler à l'établissement d'une fiche type comme celle du Jura.

Fera-t-on une réponse à la lettre du Ministère français au sujet de la langue ? Après un court débat, il est difficile de répondre car il n'y a pas de référence dans la loi suisse, chaque canton ayant sa juridiction.

4. Questions diverses

La prochaine fête est dans 4 ans à Fribourg.

Il reste à travailler notre présence envers les élus et l'état de l'avancée des travaux en faveur de la langue.

M. Fluckiger informe les membres du Conseil qu'après dix ans d'exercice au sein de la Fédération en tant que délégué du Glossaire romand, il quitte cette fonction. Il présente Mme Christelle Godat, sa collègue rédactrice au Glossaire, qui lui succède, et qui présidera le jury interrégional en 2013.

M. Jobin n'a pas d'éléments nouveaux à apporter. Il nous signale les 25 ans des Adjolats. Il amène « la gotta » de sa région en remerciement de la fête et

pense que c'est une nouvelle tradition à reproduire... Il est largement approuvé !!

M. Longre venu en « observateur » demande quelles sont les conditions pour adhérer à la FRIP ? Il explique le fonctionnement de la région de Lyon, sans grande structure officialisée.

M. Meyer conseille d'abord de créer une structure représentative comme Lou Rbiolon, et le représentant qui en émanera ne devrait pas, pour sa part, trouver d'obstacle. Nécessité d'organiser un Comité de liaison autour de Lyon.

M. Comba précise qu'il faudra donner une copie de leurs futurs statuts et s'ils sont en correspondance avec ceux de la FRIP, les Lyonnais seront les bienvenus.

**LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SERA LE 29 MAI 2010
À LAUSANNE À LA PIZZERIA LE MILAN.**

Note de la rédaction

Le 12 octobre 2009, par courriel, la rédaction de L'AMI DU PATOIS a été invitée à participer aux rencontres de la FRIP. Par courriel, elle a prié le Président de l'excuser (addendum au PV). Le temps bénévole investi chaque année pour l'administration et l'édition de la revue est déjà très élevé. Mme Pannatier, qui assiste aux rencontres en tant que présidente de la Fédération valaisanne, assure la présidence du comité de rédaction de la revue et, à ce titre, transmet les informations de part et d'autre. Par ce même courriel, la rédaction a insisté sur le fait que la revue publie les informations des sociétés membres de la FRIP. Malheureusement, les articles sont rarement fournis de manière spontanée. De plus, la survie de la revue dépend du nombre d'abonnés. En dessous de 500 abonnés, la revue n'est pas « viable » (523 en 2009). *A. Bretz-Héritier*

Appel aux patoisants. Chers lecteurs, vous êtes mis à contribution pour la rubrique « Sauvetage d'un mot patois ». Il vous plairait de mettre en valeur l'emploi d'un mot ou d'une expression de votre patois, n'hésitez pas ! Vous pouvez envoyer vos sauvetages à l'adresse postale ou électronique de la rédaction. Merci d'avance.